

RÈGLEMENT DU SALON DISQUES ET LIVRES
le 11 décembre 2016 au Garage
40, rue des Halles, 44600 Saint-Nazaire
legaragesaintnazaire.com

- 1.** Le Salon Disques & Livres est réservé aux disquaires professionnels, aux libraires et vendeurs de BDs professionnels ainsi qu'aux labels et éditeurs. Les seuls particuliers autorisés à s'inscrire sont les résidents de Loire Atlantique, et ce dans le respect de la réglementation sur les ventes au déballage (deux par an).
- 2.** La sous-location de stands est formellement interdite, Les exposants s'engagent à ne pas sous-louer tout ou partie de leur stand, que ce soit à titre onéreux ou gracieux.
- 3.** La vente d'enregistrements pirates est interdite, Les marchandises exposées, vendues ou échangées doivent être en conformité avec la réglementation française. L'organisateur décline toute responsabilité si des marchandises venaient à être saisies dans le cadre du Salon.
- 4.** L'installation sur site aura lieu le 11 décembre 2016 de 8h à 9h30. Le Salon sera ouvert au public le dimanche de 10h à 19h. Les exposants s'engagent à tenir leur stand ouvert pendant la période d'ouverture au public.
- 5.** La sonorisation des stands est interdite pendant la journée, sauf autorisation écrite de l'organisateur.
- 6.** Il est interdit de dédoubler les stands ou de rajouter des tables en parallèle. Les passages entre les stands ainsi que la taille des allées doivent être maintenus.
- 7.** L'exposant s'engage à rendre le matériel (tables et chaises) dans l'état où il lui a été présenté. Les exposants devront laisser leur stand dans le meilleur état de propreté possible.
- 8.** Chaque exposant est responsable de la tenue et de la sécurité de son stand. L'organisateur ne saurait être tenu responsable de la détérioration ou du vol des objets exposés au public, sur le site ou dans les véhicules.
- 9.** L'inscription et le paiement sont obligatoires par l'intermédiaire de notre site internet sur le lien : <http://legaragesaintnazaire.com/boutique/inscription-4eme-edition-salon-vinylscdlivresbd/>
Cette inscription implique l'acceptation du présent règlement. L'inscription ne sera validée qu'après acceptation par l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de refuser un exposant sans devoir en justifier le motif.
- 10.** L'inscription et le règlement impliquent le respect du présent règlement. Son non respect pourra entraîner l'exclusion des contrevenants. Tout contrevenant au présent règlement sera définitivement exclu.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.